

AFFIRMATION SOLENNELLE

Je, soussigné, **STÉPHANE VERRET**, directeur Affaires réglementaires – Direction Affaires réglementaires et tarifaires pour Hydro-Québec Distribution, au 75, boul. René-Lévesque Ouest, 2^e étage, en la ville de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. La présente demande relative aux tarifs d'électricité de l'année tarifaire 2012-2013 (dossier R-3776-2011) a été préparée sous ma supervision et mon contrôle ;
2. J'ai une connaissance personnelle des faits allégués dans la présente demande ;
3. Tous les faits allégués sont vrais.

Et j'ai signé à Montréal, ce 1^{er} août 2011.

(s) Stéphane Verret

STÉPHANE VERRET

Déclaré solennellement devant moi à Montréal,
ce 1^{er} août 2011.

(s) Anne-Marie Gignac

Anne-Marie Gignac # 185250
Commissaire à l'assermentation pour tous
les districts judiciaires du Québec